

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30
Réclamés 30
Faits divers 10

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; et de droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR :
En an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR
21 Juin 1882.

BULLETIN

La conférence projetée devait se réunir le 22, mais il paraît que ce n'est pas possible, elle est ajournée; cet ajournement ne pourra aller au-delà du 26 juin.

Les puissances ont adhéré, et les invitations sont parties hier du quai d'Orsay.

La conférence doit se réunir à Constantinople, mais la Porte n'y prendra aucune part, et le gouvernement turc donne pour raison que l'Egypte étant une province vassale, l'immixtion de l'Europe dans le règlement des difficultés pendantes, blesse les droits souverains du Sultan. Que dirait l'Angleterre si la Turquie se mêlait de traiter la question irlandaise? Les diplomates turcs sont très-forts en dialectique, mais les Anglais ont beaucoup d'argent et beaucoup de navires; cet argument en vaut plusieurs autres.

On ne comprend pas bien que la Turquie donne l'hospitalité, dans sa capitale, à une assemblée de diplomates où elle ne siègera pas. C'est encore une de ces anomalies étranges qu'on n'avait point vues jusqu'ici dans l'histoire. Il faut que l'Europe soit en plein gâchis diplomatique pour donner un spectacle pareil.

On a vu quelquefois des villes neutres choisies pour des négociations ou des congrès; mais alors l'Etat qui s'y prévoyait était en dehors des questions agitées; il n'y avait aucun intérêt de près ou de loin. Mais on n'avait encore jamais vu l'Europe choisir la capitale même de la puissance la plus intéressée pour trancher une question, sans elle et peut-être contre elle.

On sent si bien cette anomalie que l'on n'est pas encore bien sûr de pouvoir convoquer les diplomates à Constantinople. Les uns disent que, si la conférence se réunit dans cette ville, elle tiendra ses séances à

l'ambassade d'Angleterre, sous la présidence du comte Corti, doyen d'âge. Mais alors si la présidence est dévolue à l'ambassadeur d'Italie, on devrait se réunir au palais de l'ambassade italienne. Les autres pensent qu'à défaut de Constantinople la conférence pourrait se réunir à Berlin.

Donc la conférence va se réunir, avec ou sans la Porte. Qu'en sortira-t-il? En 1876, une conférence européenne toute semblable se tint à Constantinople, pour régler pacifiquement la question bulgare. Il en sortit une grande guerre entre les Turcs et les Russes. Telle fut la solution. Espérons que la conférence pacifique de 1882 aura une issue moins belliqueuse.

Les diplomates se proposent uniquement de maintenir le statu quo en Egypte; toute question étrangère sera rigoureusement écartée, du moins on le dit.

En ce qui concerne le choix du second plénipotentiaire français à la conférence, nous ne croyons pas que le gouvernement ait encore pris une résolution.

Le nom de M. Tissot, notre ambassadeur à Londres, qui était prononcé, semblerait devoir être écarté à cause de certains raisons d'ordre particulier.

Il est question de M. de Saint-Vallier ou de M. Herbette, ancien directeur du personnel aux affaires étrangères, comme second plénipotentiaire français à la conférence. Quant à celle-ci, on lui assigne pour date d'ouverture le 24. Nous ne saurions la garantir.

Les républicains ont peur d'un changement radical; une interpellation les épouvante, une simple question les met en émoi. Quand M. Tenot interrogea il y a huit jours M. de Freycinet, ce fut un bourdonnement immense dans cette ruche de frelons: Interrogez doucement, ne poussez pas trop loin, surtout ne répliquez pas! Tels étaient les conseils qui arrivaient de tous côtés au questionneur. Les sénateurs, recouvrant leurs jambes de quinze ans, accouraient du Luxembourg: Faites attention, parlez bas, vous pourriez renverser le ministère, et la

crise deviendrait facilement une crise gouvernementale. Si la bourrasque était un peu forte, vous verriez sombrer la barque qui porte la République et notre fortune.

Il y a des bruits de conspiration dans l'air; les bonapartistes appellent à grands cris un soldat; ils crient Pavia! Pavia! comme s'ils étaient à la veille du 2 Décembre.

Le Figaro rappelle ce mot du général Foy: Quand la fortune de la France a été mise en péril, il s'est toujours trouvé un soldat pour ramasser son épée. Paris, le Voltaire dénoncent la grande conspiration orléaniste. M. le duc d'Aumale, qui aime à voir des bêtes dans ses écuries, les a remplies ces jours-ci de républicains; la police, embusquée derrière les arbres de Chantilly, a compté les sénateurs et les députés de la gauche qui se rendaient à l'écurie. Elle en a compté beaucoup.

M. le duc de Nemours, plus poli, a reçu ses invités au salon, il y en avait de toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique.

M. de Cassagnac a offert bruyamment à M. le duc d'Aumale l'appui de sa cravache; il confesse bien haut sa foi impérialiste, mais, ajoute-t-il, les bonapartistes ne sont pas prêts! Et l'heure presse, l'honneur de la France est compromis à l'étranger, sa sécurité est à la merci de la première émeute, il faut agir, il faut tenter un coup.

Le Français se rit des intentions prêtées à M. le duc d'Aumale; le prince, dit-il, ne conspire pas, le prince ne fera rien contre la légalité, il a un trop grand respect pour la Constitution. Mais les républicains ne sont pas tranquilles. L'annonce d'un coup d'Etat n'effraie personne; si quelq'un, prince ou non, balayait la République et prenait le pouvoir, le pays ne s'en fâcherait pas, il en a assez; par malheur, la longue série des révolutions a obscurci chez lui la notion du droit.

La grande masse conservatrice demeure indécise dans la plaine, attendant la fortune; il ne reste plus attachée à la République que la meute des affamés qui vivent aux dépens de la France. Mais que la pro-

vende soit distribuée par d'autres mains, et vous verrez toute la meute changer de voie. Déjà elle lève le nez en l'air et prend le vent.

Cette disposition des esprits n'a point échappé aux piqueurs; ils font encore claquer le fouet, ils sonnent du cor, mais point d'élan, point d'enthousiasme, ils n'ont plus confiance, et malgré eux, ils murmurent:

« Tout va mal! Rien ne va plus! Ça se décolle. »

Chronique générale.

La République, qui s'acharne à frapper la Religion et ses ministres, se montre naïvement surprise de voir sa fête accueillie par le clergé sans aucun enthousiasme. Elle a mis l'Eglise de France en deuil: tant pis, il faudra que l'Eglise se pare, se décore et s'illumine pour la solennité dite nationale.

Le ministre de la justice prend soin d'informer les administrations locales que la maison de Dieu devra bon gré mal gré se prêter, le 14 juillet prochain, à l'allégresse de ceux qui la détestent.

Elle sera pavoisée, illuminée, et ses cloches chanteront en l'honneur de la République. Si le curé résiste, on passera outre!

Bien plus, on pavoisera même sa maison, si la chose se peut faire sans qu'on pénètre chez lui! Que de bonté vraiment, dans cette dernière réserve du ministre! On admire tant de délicatesse, et ce souci du respect dû au domicile!

Voici la circulaire:

« Paris, le 14 juin 1882.

» Monsieur le préfet,

» J'ai l'honneur de vous rappeler les instructions que mon prédécesseur à l'administration des cultes a adressées l'année dernière, relativement à la célébration de la fête nationale du 14 juillet, pour répondre aux questions qui lui ont été posées par plusieurs de vos collègues.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE GONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

XXVI
COURS BLESSÉS.

(Suite.)
— Mais ne serait-il pas plus prudent d'essayer de transporter les blessés à Géryville?

— Non! Bien que plus avant dans le Sud, Rassouk est plus élevé et aéré que la redoute. Les ciernes abondent. D'ailleurs, dans une demi-heure nos blessés y seront installés, tandis qu'il nous faudrait trois jours de dure marche sous le soleil pour les transporter à Géryville. Montméral n'y arriverait pas vivant.

L'espoir contenu dans les paroles de Ben-Haret avait été avidement saisi par Carmen; la jeune fille n'osait se demander pourquoi elle était maintenant heureuse de voir la petite colonne se diriger du côté de Rassouk et non sur Géryville où elle pouvait espérer rencontrer son père. Mais elle sentait que ce serait une douleur profonde pour elle que d'être arrachée du chevet de ce blessé qui la veillait cependant lui était inconnu.

Quant à José, dont le brancard suivait celui du capitaine, il tenait la main de Djemmaah et la pressait tendrement, pendant que la jeune Arabe lui racontait son voyage à Alger et ses vaines tentatives pour pénétrer dans sa prison.

On arriva à Rassouk. Fathma, qui avait pris les devants avec ses serviteurs, fit conduire les blessés sous une tente qu'elle venait de faire dresser à côté d'une des citernes.

Son gourbi placé en arrière de cette tente devait servir d'asile à Carmen et à Djemmaah.

Fathma était revenue elle-même au-devant de la petite troupe et lui avait fait faire un détour afin d'éviter à Djemmaah l'aspect de ce champ de bataille que jonchaient les cadavres de ses frères, mais les préoccupations de Djemmaah étaient ailleurs, et peut-être en ce moment, au fond de son cœur, sa seule crainte était-elle que Ben-Haret ne la rendît à la liberté.

Dès que les blessés furent couchés sous leur tente, Ben-Haret fit un signe à Boisville:

— Le temps presse, dit-il. Si nous voulons retrouver Ruscada, il faut partir tout de suite, car il ne sait pas que ses enfants sont en notre pouvoir et cherchera à profiter de la nuit pour se rapprocher des postes français. L'homme qui doit nous servir de guide nous attend.

— Partons donc, dit Boisville.

Et, quelques minutes après, les deux camarades

de collège, précédés d'Assaverte et suivis d'une dizaine de cavaliers, galopèrent vers l'Oued-Gharis.

Ben-Haret avait dit à Fathma qu'il rentrerait dans la nuit. Une dizaine de kilomètres séparait à peine en effet Rassouk du lit de la rivière.

Mais, le lendemain, le cheick n'était pas encore de retour et aucun message n'était venu de lui.

Sur les instances de Fathma, le chef Chambas, qui commandait en l'absence de Ben-Haret, fit fouiller tout le pays par ses éclaireurs, mais sans trop dégarnir le campement. Il n'y avait pas à craindre, en effet, un retour des Touaregs, mais on leur savait des alliances avec quelques tribus des Ouled-Sidi-Cheick, aux territoires desquelles confinait Rassouk.

D'ailleurs, Ben-Haret avait formellement défendu à ses cavaliers de s'éloigner de plus d'une heure du campement.

Les éclaireurs ne trouvèrent aucune trace du cheick ni de ses hommes. Vainement ils remontèrent et redescendirent le lit du torrent, fouillant toutes ses cavités. Les recherches furent inutiles; et cependant il était certain que la petite troupe ne s'était pas portée au-delà de la rivière, car les empreintes laissées par les pieds des chevaux s'arrêtaient à la rive droite et ne reprenaient pas de l'autre côté.

Le rapport des éclaireurs plongea le camp des Chambas dans la consternation. Ben-Haret était

adoré de ses hommes; ceux-ci, éloignés de près de deux cents lieues de leur territoire, avaient un vif désir de rejoindre les douars et d'y ramener les riches troupeaux repris sur les Touaregs.

La prudence d'ailleurs leur commandait de se mettre en route au plus vite. La saison de la sécheresse absolue commençait. C'était un grand hasard que les citernes continssent autant d'eau. Encore cette eau ne pouvait-elle longtemps suffire aux hommes et aux troupeaux. Et cependant personne ne parlait de départ.

Les recherches recommencèrent. Elles furent poussées plus loin. De petits goums s'aventurèrent jusque chez les Ouled-Sidi-Cheick. Mais ceux-ci qui, d'ailleurs, ne semblaient pas se préparer à la guerre jurèrent, par Allah, qu'ils n'avaient vu ni le cheick, ni aucun de ses hommes. Pas un cadavre, pas un lambeau de vêtement ne fut trouvé. Il était donc inadmissible que les dix hommes qui composaient l'escorte du chef eussent été détruits ou entraînés sans lutte et sans qu'il restât par conséquent une trace de cette lutte.

D'autre part, cependant, la pauvre Fathma, qui eût voulu trouver, dans cette absence même d'indices, matière à espérance, connaissait trop la tendresse que lui portait Ben-Haret et sa sollicitude vis-à-vis de ses tribus pour croire qu'il avait poussé plus loin son expédition sans prévenir personne, au risque de compromettre la sûreté de

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les conseils d'arrondissement se réuniront le lundi 17 juillet prochain, pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours. Ils se réuniront le lundi 25 septembre, pour la seconde partie de leur session, qui pourra durer plus de cinq jours.

Certificat de grammaire. — La commission d'examen chargée de délivrer le certificat de grammaire aux aspirants officiers de santé pharmaciens de 2^e classe, se réunira dans une des salles du lycée d'Angers, le jeudi 6 juillet, à 8 heures du matin. Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de l'inscription académique, d'ici au 1^{er} juillet.

Chaque candidat devra produire : 1^o une copie sur timbre et légalisée de son acte de naissance; 2^o une déclaration signée de lui et légalisée par le maire, constatant qu'il ne s'est présenté devant aucun jury d'examen depuis trois mois au moins.

Comité des Ecoles Libres.

Un grand nombre de propriétaires du département ayant fait connaître qu'ils profiteraient de leur séjour à Angers pour souscrire à l'œuvre des Ecoles Libres de Maine-et-Loire, nous les informons que les fonds sont reçus par le trésorier, M. Perch, ancien commissaire-priseur, rue Saint-Martin, 5 bis, tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures, chez lequel nous sommes heureux de constater que des sommes importantes ont déjà été versées. On peut également lui adresser les fonds par la poste.

Un journal a dit que les fonctionnaires de la République coûtaient 15 millions de plus que ceux de l'Empire. Ce chiffre est bien au-dessous de la vérité.

« Le traitement des fonctionnaires de tous rangs absorbe 332 millions, soit près de 92 millions de plus que sous l'Empire. »

C'est le *Citoyen*, journal républicain, qui a fait dernièrement cette déclaration.

BAUGÉ.

La semaine dernière, ont eu lieu, à Baugé, les examens pour le diplôme de fin d'études. Le pensionnat de la Providence ne présente pas habituellement d'élèves à cet examen, mais cette année trois familles ont voulu que leurs enfants subissent cette épreuve : ces trois jeunes filles ont obtenu leur diplôme avec la note *très-bien*; aucun autre enfant n'a obtenu la même mention.

CHOLET.

Jeudi dernier, vers midi, un jeune homme âgé de 16 ans, Victor-Paul Chauveau, employé chez M. Mérand, négociant, rue Nationale, alla, en compagnie d'un garçon de 12 ans, nommé Baudry, chercher des vers d'eau pour la pêche. La température était tiède, le soleil brillait, Chauveau eut l'envie de se baigner : il se précipita dans la Moine, profonde de deux mètres dans l'endroit où se passait cette scène, et se mit à nager; mais tout à coup il coula et ne reparut pas. L'imprudent jeune homme sortait de mangons lorsqu'il s'était mis à l'eau. Le cadavre de Chauveau a été repêché par la police une heure environ après l'accident. Son père et sa mère sont dans la désolation.

Vendredi, dans la soirée, le sieur Boissinot, bordier au Petit-Champ, commune de Cholet, est tombé, la tête la première, du haut d'une charrette de fourrage. Quand le docteur Coubauld, appelé près de trois heures après l'accident, est arrivé, l'état du bordier était désespéré. Boissinot expirait dans la nuit, d'une congestion cérébrale. (Intérêt public.)

BRAUPREAU.

On écrit de cette localité à l'*Etoile* que la procession de dimanche dernier a été plus belle encore, par l'empressement et la piété de la population, que celle du dimanche précédent.

M. le supérieur du Petit-Séminaire, récemment arrivé de Jérusalem, portait le Saint-Sacrement, qu'accompagnaient le Conseil municipal, les autorités. Le corps

des pompiers formait la baie des deux côtés du dais.

Cette année, ici comme ailleurs, les petits enfants étaient plus nombreux que de coutume à la procession du Saint-Sacrement.

ANGERS.

Le nommé Cartaud, soldat au 2^e pontonniers, accusé de désertion à l'intérieur, vient d'être condamné par le conseil de guerre de Tours à la peine de trois ans d'emprisonnement.

Samedi dernier, un jeune garçon de 12 ans, Ferdinand Blanchard, péchait à la ligne sur le bord d'un bateau, près du pont de la Haute-Chaine. On ne sait comment il est tombé dans la Maine, et ce n'est qu'une heure environ après sa disparition, et après une recherche minutieuse, qu'on a pu le retirer. On juge de la douleur de la pauvre mère quand on lui annonça, avec tous les ménagements possibles, la triste nouvelle en même temps qu'on lui rapportait le cadavre de son enfant.

NANTES.

On assure à l'*Espérance du Peuple* que l'arrêté sur les processions a fait perdre aux ouvriers et aux commerçants de la ville de Nantes la somme de quatre-vingt mille francs. C'est un joli denier. Cette évaluation, qui n'a rien d'exagéré, prouve quelle sollicitude les ouvriers et les commerçants trouvent chez les républicains.

Chacun sait que les processions ne coûtent pas un centime à la Ville; mais qu'est-ce que cela fait aux maîtres du jour? Ils se rattrapent au 14 juillet, et celle fois ce sont les contribuables qui paieront les frais.

Une découverte assez étrange vient d'être faite dans la toiture d'une maison sise 21, Haute-Grande-Rue, à Nantes, dont M. Lambert s'est rendu propriétaire.

Les couvreurs, en faisant les réparations que nécessitait l'état de cette maison, ont trouvé, au-dessus d'une fenêtre d'un grenier, des ossements d'un enfant paraissant âgé de six à huit ans. Les deux humérus sont assez bien conservés, ainsi qu'une omoplate et une partie du fémur. Le crâne possède encore l'enveloppe qui le tapissait intérieurement; une vertèbre et deux côtes paraissent plus détériorées. La partie du fémur qui reste paraît avoir été coupée ou brisée, il en est de même d'une partie d'un radius et d'un cubitus qui se tiennent encore ensemble.

Ces restes ne doivent pas remonter à une époque supérieure à 50 ans. Il est certain qu'on se trouve en présence d'un crime dont les années empêchent toute recherche.

(*Espérance du Peuple*.)

Pêche du saumon. — La pêche du saumon, dans la Loire-Inférieure, a été très-fructueuse cette année, et, de mémoire de pêcheur, on n'avait vu autant de ces poissons en rivière. Un seul pêcheur de Haute-Indre en a pris 40 en deux nuits, et les seigneurs de Roche-Maurice en ont capturé deux cents en une seule soirée.

LE MANS.

Dimanche, le conseil municipal du Mans s'est réuni pour nommer un maire. 29 membres étaient présents. Après trois tours de scrutin, M. Rubillard a été élu par 25 voix. Les adjoints ont ensuite été nommés. Ce sont : MM. Gueltier, 48 voix; Ravasé, 29 voix; Bolbée, 24 voix.

RENNES.

M. le général de brigade en retraite Ridouel, de l'arme de l'infanterie, est mort à Rennes le 14 juin. Né en 1806, il était entré à Saint-Cyr en 1824. Colonel du 13^e de ligne, il avait été nommé général de brigade au moment de la campagne d'Italie en 1859.

GUÉRISON DE LA RAGE DÉCLARÉE.

Dans sa séance du 13 juin, l'Académie de Médecine a reçu une communication de la plus haute importance.

Il s'agissait de la guérison parfaitement authentique d'un cas de rage déclarée, par la pilocarpine. Si de nouvelles observations venaient confirmer les résultats obtenus par ce nouvel agent thérapeutique, l'antidote de la rage cherché depuis si longtemps, et jus-

qu'à ce jour malheureusement en vain, il faut bien le dire, serait enfin trouvé, et même lorsque les premiers accès se sont déclarés.

M. le docteur Denis-Dumont, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen, communique une observation des plus intéressantes que nous résumons ainsi :

Le mardi 23 mai 1882, on venait demander à l'Hôtel-Dieu de Caen une camisole de force pour amener un homme enragé, qui avait été mordu la veille dans la commune de Feuguerolles, à 10 kilomètres de Caen. Le malade entra dans l'après-midi, vers cinq heures, et fut placé dans le service chirurgical, en raison des plaies qu'il portait à la main. Cet homme, âgé de 38 ans, berger, allait, le 16 avril, à Feuguerolles, lorsqu'il fut mordu, vers six heures et demie du soir, à l'avant-bras gauche et à la main, par un chien à lui inconnu et qui ne lâcha prise que lorsqu'il lui eut fortement serré la gorge.

Le lendemain seulement, notre homme apprenait que ce chien avait également mordu le même jour une femme près de la gare de Feuguerolles, ainsi qu'une petite fille dans le village même, et un jeune garçon d'une commune voisine; il apprenait aussi que ce chien passait pour enragé. Le soir, c'est-à-dire plus de vingt-quatre heures après l'accident, il touchait la plaie avec de l'acide nitrique fortement dilué, dont il se servait de temps à autre pour les pieds de ses moutons. Au bout de quelques jours, la plaie était complètement cicatrisée.

Il continuait ainsi à jouir d'une très-bonne santé, sans aucun changement d'humeur, lorsqu'il apprit par hasard, le 20 mai au soir, que la femme mordue le même jour que lui et prise de la rage le 19, venait de succomber. Cette mort l'impressionna vivement, et dès la nuit du 21 au 22 mai l'agitation commença; la soif devient intense; dans la matinée, les phénomènes s'accroissent de plus en plus, en même temps qu'il éprouve une grande difficulté à avaler les liquides, une contraction violente de la gorge; les accès se dessinent avec tendance à mordre gens et objets qui l'environnent. Les crises se succèdent plus ou moins rapprochées, jusqu'au moment où le malade est transporté à l'hôpital. Pendant ce temps, il est triste, inquiet, abattu, et n'ajoute aucune foi aux promesses de guérison qui lui sont faites à l'Hôtel-Dieu de Caen. Nous ne décrivons pas ici les symptômes de la maladie, absolument caractéristiques, de la rage; nous nous bornerons à dire que dès l'entrée de cet homme à l'hospice on institua un traitement spécial qui eut pour base des injections sous-cutanées de pilocarpine, de façon à entretenir constamment les sueurs et la salivation, en même temps que l'on prescrivit à l'intérieur le chloral, le bromure de potassium et le sirop de codéine. Sous l'influence de cette médication, les accès rabiques étaient rapidement enrayés, et le 30 mai la guérison était considérée comme définitive.

Devant un résultat aussi considérable, — c'était le premier cas de rage déclaré qui ait été guéri, — une enquête directe fut faite par M. Denis-Dumont sur l'origine de la maladie; elle a donné comme certain : 1^o que c'est bien le même chien qui a mordu le 16 avril les quatre personnes citées plus haut; 2^o que la femme X... est bien morte de la rage le 20 mai, c'est-à-dire 34 jours après avoir été mordue.

En résumé, dit en terminant M. le docteur Denis-Dumont, rien n'a manqué à l'ensemble des faits que nous venons de rapporter pour confirmer sans aucune contestation possible de diagnostic d'un cas de rage déclaré, rien n'a manqué, dit-il, si ce n'est la dernière période, c'est-à-dire la mort. Pour l'auteur de cette note, la pilocarpine aurait joué le rôle le plus important dans la guérison obtenue.

M. Bouley demande à prendre la parole dans la prochaine séance pour donner lecture de son rapport sur une observation de M. Lartigue, de Pujol (Gironde), observation d'une guérison de rage également par la pilocarpine, remontant au mois de septembre dernier.

Faits divers.

Le procès engagé par cinq conscrits du canton de Matha (Charente-Inférieure) contre M. Candelier, ancien sous-préfet de Saint-Jean d'Angely, qui avait oublié un ou

plusieurs numéros dans l'urne, lors du tirage au sort, vient de recevoir une solution définitive. Le tribunal a rendu, jeudi 15 juin, son jugement qui condamne l'ancien sous-préfet à des dommages-intérêts envers les conscrits, en fixe le chiffre à 164 fr. par chaque homme de la première portion du contingent et condamne en outre M. Candelier en tous les dépens.

A la Roche-Derrien (Côtes-du-Nord), les filles du Saint-Esprit ont présenté 9 élèves qui toutes ont obtenu le certificat.

Les Frères de Saint-Nicolas-du-Pélem ont vu 6 de leurs élèves obtenir aussi le certificat. Oh! ces ignorants, ils n'en font jamais d'autres!

On écrit de Riom :

« Le sieur Robert, instituteur public de la commune de Clerlaude, vient d'être révoqué par M. le préfet du Puy-de-Dôme.

« Cette révocation est motivée par des actes nombreux d'immoralité, dont cet instituteur se serait rendu coupable depuis longtemps vis-à-vis de jeunes enfants qui lui avaient été confiés. Trente élèves auraient été souillés par ce misérable, qui était âgé de cinquante ans et marié depuis longtemps. Ajoutons que l'administration, prévenue depuis longtemps par la rumeur publique, a attendu deux ans pour sévir. »

Théâtre de Saumur.

SAMEDI 24 juin 1882.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M. BARON

Premier Comique du théâtre des Variétés,

Avec le concours de :

MM. FRANCIS, ANGÉLI, DUMESNIL, COSTE, M^{lle} MÉRIANI, du théâtre des Variétés; M^{lle} D'HARVILLE, du théâtre de la Renaissance; MM. BELLOT, FUGERE, M^{lle} Marie LEROUX, Louise GÉRALD, du théâtre de la Comédie-Parisienne.

LES TROIS ÉPICIERIS

Vaudeville en 3 actes, du théâtre des Variétés, par MM. Lockroy et Anicet Bourgeois.

M. BARON remplira le rôle de *Lapin*, qu'il a joué au théâtre des Variétés.

C'EST POUR CE SOIR!

A-propos en 1 acte, de M. W. Busnach.

M. BARON remplira le rôle de *Tricoche*.

MADemoiselle AGATHE

Comédie-vaudeville en 1 acte, de la Comédie-Parisienne, par M. Morel.

Intermèdes.

MONSIEUR BOUDE

Scène de la vie conjugale en 1 acte, du théâtre du Palais-Royal, par M. Delacour.

ORDRE : 1. Monsieur boude; 2. Les Trois Epicieris; 3. C'est pour ce soir; 4. Intermèdes; 5. M^{lle} Agathe.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS

DU 20 JUIN 1882.

Rente 3 0/0.	81 45
Rente 3 0/0 amortissable.	82 40
Rente 4 1/2.	110 50
Rente 5 0/0.	114 85

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS	ARRIVÉES	ARRIVÉES
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.
8 25 —	—	11 h. 12 matin.
11 15 —	7 39 soir.	—
1 17 soir.	4 55 —	—
4 55 —	11 48 —	9 10 soir.
7 50 —	—	—

DÉPARTS	ARRIVÉES	ARRIVÉES
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
11 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
3 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

